



EN BREF :

- Situation générale : temps sec.
- Carotte : taches foliaires : protégez le feuillage; mouche : traitement à venir.
- Céleri : situation stable.
- Laitue : insectes : puceron et punaise : population variable selon les régions, fausse-arpenteuse présente à l'Île-d'Orléans et en Montérégie, altise moins présente; mildiou : en régression (Montérégie) mais encore présent; nécrose marginale : risque croissant avec l'assèchement du sol.
- Oignon et poireau : thrips : augmentation lente, à surveiller (Montérégie); mouche dans l'oignon vert : encore active; teigne du poireau : baisse des captures, troisième traitement; brûlure de la feuille : restez vigilant; mildiou : aucun nouveau cas; hydrazine maléique : traitements en cours.

À moins que la situation n'évolue de manière importante, il ne devrait pas y avoir d'avertissement phytosanitaire la semaine prochaine. Le prochain avertissement devrait donc paraître le 31 août.

SITUATION GÉNÉRALE

Le sol continue de s'assécher lentement. Depuis jeudi dernier, il est tombé entre 5 et 15 mm de pluie dans l'ouest de la province (Montérégie, Basses-Laurentides, Lanaudière) alors que plus à l'est, on en aurait reçue entre 10 et 30 mm. Ces pluies sont survenues sous formes d'orages et d'averses dispersées de sorte que les quantités reçues varient beaucoup d'une ferme à l'autre. L'irrigation pourrait donc être bénéfique dans plusieurs champs aussi bien en sol minéral qu'en sol organique (Montérégie). Les températures ont été quelques degrés sous les normales (minivague de temps frais) jeudi, vendredi samedi et dimanche derniers, mais ceci a été sans conséquence sur les cultures.

En général, la situation va en s'améliorant du côté des maladies, tandis que du côté des insectes, les populations demeurent faibles à modérées. Avec le mûrissement graduel des mauvaises herbes et la récolte de certaines cultures (pomme de terre, céréales, etc.), on pourrait assister à davantage de migration des insectes (cicadelles, pucerons et thrips) vers les cultures en croissance active. C'est à surveiller!

CAROTTE

Taches foliaires

Malgré les conditions peu favorables, on note une légère progression de la maladie (*Cercospora* principalement) dans quelques champs (Québec, Lanaudière et Montérégie). Continuez de surveiller vos champs de près. **Assurez-vous que le feuillage est bien protégé par un fongicide lorsque des périodes prolongées (plus de**

24 heures) de mouillure du feuillage sont prévues. Attention aux rosées qui ont souvent pour effet d'allonger cette période de mouillure. Pour plus de détails, consultez la stratégie d'intervention sur les brûlures foliaires (taches foliaires) de la carotte présentée dans l'avertissement **No 10** du 15 juillet 2005 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a10tn05.pdf>).

Mouche de la carotte

Aucune mouche n'a été capturée à Sainte-Clotilde (CRDH, Agriculture et Agroalimentaire Canada) durant la dernière semaine. Il est donc encore trop tôt pour commencer les traitements. L'émergence débutera fort probablement durant les prochains jours. **À moins d'un avis contraire, les traitements pourront donc débuter vers la fin de la semaine prochaine. Notez qu'il est nécessaire de traiter seulement les champs qui, par le passé, ont présenté des dommages significatifs. Afin d'éviter de traiter inutilement, consultez la stratégie de lutte présentée dans l'avertissement No 14 du 11 août 2005 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a14tn05.pdf>).**

CÉLERI

Situation stable

On note encore peu de changement cette semaine en ce qui a trait aux insectes, aux maladies et aux carences dans le céleri. Le risque de développement des carences (cœur noir et gerçure du pétiole) continue cependant d'augmenter. Nous vous rappelons que c'est par une gestion précise de l'humidité du sol (irrigation au besoin) que l'on arrive le mieux à prévenir ces carences. Au besoin, référez-vous à l'avertissement **No 13** du 4 août 2006 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a13tn06.pdf>).

LAITUE

Insectes

Les populations de **puçerons** varient de faibles (Québec) à élevées (Lac-Saint-Jean) dans l'est alors que dans l'ouest (Montérégie) elles demeurent modérées en général. La **punaise terne** est davantage présente dans la région de Québec où l'on retrouve surtout des larves. Les deux types de ravageurs sont à surveiller de près dans toutes les régions. **L'altise à tête rouge** est encore observée (région de Québec surtout), mais semble de moins en moins active. La situation est revenue à la normale (faible présence) en ce qui concerne les **cicadelles** du côté de l'Île-d'Orléans.

La **fausse-arpenteuse du chou** est encore présente (quelques chenilles) dans la région de Québec (Île-d'Orléans). **On signale également son arrivée cette semaine en Montérégie.** Au besoin, consultez le paragraphe concernant la répression de cet insecte présenté dans l'avertissement **No 14** du 10 août 2006 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a14tn06.pdf>).

Mildiou

Le temps plutôt sec de la dernière semaine a été peu favorable à la progression du mildiou. Pour l'instant, les symptômes observés se limitent aux feuilles du bas des laitues. Vérifiez fréquemment vos champs de manière à repérer rapidement les premiers signes de la maladie. Les champs affectés de même que les champs voisins doivent être traités sans faute afin de stopper la propagation de ce pathogène dont la dispersion est assurée par des spores transportées par le vent. Appliquez rigoureusement la stratégie présentée dans l'avertissement **No 06** du 15 juin 2006 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a06tn06.pdf>).



Nécrose marginale (carence en calcium)

Le sol tend à s'assécher de plus en plus, ce qui augmente le risque de développement de cette carence. En condition sèche, les racines ont de la difficulté à aller chercher le calcium présent dans le sol. Lorsque des poussées de croissance surviennent, que ce soit en raison de températures élevées ou d'un apport d'eau (pluie ou irrigation), le plant n'a alors pas assez de calcium disponible dans ses tissus pour répondre à la demande des jeunes feuilles en croissance active. **Comme à l'habitude, continuez vos applications foliaires de calcium en ciblant le plus possible les périodes correspondant aux poussées de croissance. Irriguez les champs de manière à ce que les plants ne subissent pas de ralentissement de croissance à cause du manque d'eau, c'est la méthode préventive la plus efficace.** Au besoin, consultez la stratégie d'intervention présentée dans l'avertissement No 04 du 2 juin 2005 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a04tn05.pdf>).

OIGNON ET POIREAU

Thrips de l'oignon

La population de thrips semble augmenter lentement en Montérégie, tandis qu'elle demeure faible dans Lanaudière. Les conditions climatiques prévues pour les prochains jours (temps sec) continueront de favoriser le développement de cet insecte. Les thrips ne devraient pas causer de problème dans l'oignon espagnol et les oignons hâtifs semés, puisqu'ils devraient être matures bientôt. **Les oignons jaunes tardifs devront être surveillés de près.** La population de thrips déjà présente dans le champ continuera d'augmenter et plusieurs thrips adultes migreront à partir des champs matures du voisinage. **Les champs d'oignon vert et de poireau devront aussi faire l'objet d'un suivi minutieux.**

Continuez de suivre de près l'évolution de la population dans vos champs et traitez dès que le seuil d'intervention est atteint (3 thrips par feuille pour l'oignon sec). Appliquez beaucoup d'eau (traitez si possible sur la rosée) et effectuez un deuxième traitement 5 à 7 jours après le premier. Il n'est plus nécessaire de traiter lorsque 50 % des oignons sont couchés. Pour plus d'information, consultez la stratégie d'intervention présentée à la fin de l'avertissement No 12 du 28 juillet 2005 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a12tn05.pdf>).

Mouche dans l'oignon vert

Si votre stratégie de lutte habituelle dans l'oignon vert inclut des traitements foliaires contre la mouche de l'oignon, des interventions sont encore justifiées (Montérégie). Notez cependant que si le sol est chaud et sec, le taux de mortalité naturelle des œufs est très élevé. Dans ces conditions, il est donc préférable d'attendre que le sol redevienne humide avant de traiter. Pour plus de détails, consultez la stratégie de lutte présentée dans l'avertissement No 02 du 20 mai 2004 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a02tn04.pdf>).

Teigne du poireau

Les captures sont à la baisse sur la majorité des sites (champs de poireau), ce qui signifie que l'on aurait enfin dépassé le pic d'activité de la 3^e génération. **Sur les sites ayant encore présenté un nombre élevé de captures cette semaine, il pourrait être utile d'effectuer un troisième traitement dans les prochains jours (7 jours après le deuxième traitement).** Consultez la stratégie d'intervention détaillée présentée dans le bulletin d'information No 03 du 7 juillet 2006 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b03tn06.pdf>). En Montérégie-Ouest, le très faible nombre de papillons capturés et les rares dommages observés font en sorte qu'il n'est pas justifié d'intervenir.



Brûlure de la feuille (*Botrytis*) dans l'oignon

Compte tenu du temps plutôt sec, la maladie a généralement peu évolué la dernière semaine. **Continuez de bien protéger vos champs et restez vigilant, puisque plus les oignons approchent de la maturité, plus le risque augmente.** Si le feuillage des oignons est en bon état, on recommande de cesser les traitements fongicides 10 jours avant l'andainage. Prenez note que le délai avant récolte prescrit pour l'utilisation des pesticides dans l'oignon inclut la période de séchage au champ. La stratégie d'intervention détaillée contre la brûlure de la feuille est présentée dans l'avertissement **No 06** du 15 juin 2006 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a06tn06.pdf>).

Mildiou

Aucun nouveau cas n'a été rapporté depuis deux semaines et les conditions actuelles favorisent peu le développement de cette maladie. **D'ici la fin de la saison, les oignons verts seront particulièrement à surveiller.** Pour plus de détails, consultez les informations sur le mildiou de l'oignon présentées dans l'avertissement **No 10** du 23 juillet 2004 (<http://www.agrireseau.qc.ca/rap/documents/a10tn04.pdf>).

Hydrazine maléique (ROYAL MH 60SG)

Il est temps de traiter les champs d'oignon jaune destiné à l'entreposage lorsque les collets ramollissent. Consultez l'avertissement **No 14** du 10 août 2006 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a14tn06.pdf>).

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES LÉGUMES
MARIO LEBLANC, agronome – Avertisseur - terre noire
Centre de services de Saint-Rémi, MAPAQ
118, rue Lemieux, Saint-Rémi (Québec) J0L 2L0
Téléphone : 450 454-2210, poste 229 - Télécopieur : 450 454-7959
Courriel : Mario.LebLANC@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Lise Gauthier, d.t.a. et Cindy Ouellet, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document*
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 15 – carotte, céleri, laitue... – 17 août 2006



CAROTTE, CÉLERI, LAITUE,
OIGNON, POIREAU

Avertissement No 15 – 2006, page 4